



Le Matin
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 51'813
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 531.027
N° d'abonnement: 1084202
Page: 3
Surface: 55'087 mm²

UN BRACELET «ANTIVOL» POUR BÉBÉ

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

- 1** Le bébé est équipé d'un badge de 20 g qui émet des ondes d'une puissance 100 fois inférieure à un wi-fi.
- 2** Des antennes dans l'hôpital détectent si le bébé sort de la zone autorisée.
- 3** En cas d'alerte, la sécurité peut par exemple bloquer les portes ou les ascenseurs.

SECURITE Au CHUV de Lausanne, les nourrissons porteront bientôt des badges antirapt. L'Hôpital cantonal de Neuchâtel a par contre renoncé à cette technologie.



Le Matin
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 51'813
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 531.027
N° d'abonnement: 1084202
Page: 3
Surface: 55'087 mm²

Les poupons seront désormais sous haute surveillance. Après les Etats-Unis, le Canada et la France, voilà que l'«antivol» pour bébé arrive en Suisse romande. «Nous sommes intéressés à mettre en place ce bracelet sur une vingtaine de bébés. Ce n'est qu'une question de mois, on recherche encore des fournisseurs», confirme Laurent Meier, chef de la sécurité au CHUV, à Lausanne. A voir encore si le badge sera porté au poignet ou à la cheville.

Le concept est avant tout préventif: «On a déjà des mesures de sécurité. Celle-ci est supplémentaire. On doit réagir avant qu'il se passe quelque chose de grave», ajoute-t-il. Ce bracelet de géolocalisation fonctionne par onde radio et communique avec des antennes placées dans l'hôpital. «Selon les différents périmètres, il y a plusieurs niveaux d'alerte. Tout d'abord, cela alerte les soignants, puis le personnel de sécu-



«C'est une mesure de sécurité supplémentaire»

Laurent Meier,
chef de la sécurité au CHUV

rité. On pourra bloquer les portes et même les ascenseurs», précise Laurent Meier.

Le CHUV a une longueur d'avance sur les autres hôpitaux romands. Le Valais n'y a pas réfléchi. Aux HUG de Genève comme à Fribourg, les portes des pouponnières sont déjà sécurisées par des cartes magnétiques dont l'accès

est limité. «Ce bracelet n'a d'ailleurs pas prouvé son efficacité», argumente le Dr Anis Feki, chef du département obstétrique à l'Hôpital cantonal de Fribourg. En outre, «ce bracelet est inutile car le room-in, concept où le bébé reste 24 h sur 24 avec la maman, est privilégié dans les maternités», soutient le Dr Virginie Briet, responsable des soins au département obstétrique aux HUG. Laurent Meier rétorque que justement «cela donnera aussi plus de liberté à la maman pour se balader avec son bébé».

Du côté de la Fédération suisse des sages-femmes, Géraldine Zehnder-Joliat, coprésidente de la section Vaud, s'interroge: «Il est clair que la maman doit se sentir rassurée et en sécurité avec son bébé. Mais est-ce qu'on ne va pas créer des peurs qui n'existent que modérément?»

L'Hôpital cantonal neuchâtelois (HNE) y a renoncé. «C'était en projet, mais on a abandonné», explique Sabine Illide-Boulogne, sage-femme et chef du département gynécologique du HNE. «On s'était inspirés du Portugal, où le badge est obligatoire. Mais un père a réussi à enlever son enfant en coupant le bracelet avec un couteau. L'efficacité n'est donc pas à 100%. C'est aussi bien trop cher et ça pose des problèmes d'impact environnemental», justifie-t-elle. En effet pour chaque nouveau-né, il faut un badge neuf.

● ANNE-FLORENCE PASQUIER

anne-florence.pasquier@lematin.ch